

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 18 novembre 2015**

Délibération n°2015-22 / CA

Achat d'un bouquet de fleur à Madame marylène HOARAU

Le Conseil d'administration a été informé de l'épreuve que traverse Madame la directrice du parc national de la Réunion.

Afin de lui témoigner sa solidarité et son soutien, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de lui faire adresser un bouquet de fleurs.

Le Conseil d'administration donne délégation au directeur de l'établissement pour prendre toutes dispositions visant à lui adresser un bouquet dans la limite de 200 €.

Fait à La Défense, le 18 novembre 2015

Le Président du Conseil
d'administration,

Ferdy LOUISY

Le Directeur

Michel SOMMIER